

CHRONIQUE DES ÉMEUTES DE CITÉS

Michel Kokoreff

Professeur de sociologie à l'Université Paris 8

L'automne 2005 a été marqué en France par trois semaines d'émeutes dans les banlieues qui, quoique sans exemple par leur étendue et leur durée, avaient été précédées par quantité d'incidents graves et ont été suivies de maints autres. Michel Kokoreff revient ici sur les causes de ces violences – situations sociales très dégradées, sentiment aigu d'injustice – et il constate que la réponse sécuritaire ne s'accompagne pas de la recherche par les pouvoirs publics d'une véritable participation des populations concernées. Depuis 2005, les programmes de rénovation urbaine ont été importants et des efforts substantiels ont été faits pour désenclaver les « quartiers » ou y attirer des entreprises, mais la crise économique a encore aggravé la pauvreté et la précarité de leurs habitants. La forte présence de l'islam dans les banlieues, si elle peut nourrir des attitudes d'exclusion et d'autoexclusion, constitue aussi une forme d'intégration alternative pour des groupes sociaux en butte à des conditions très difficiles.

C. F.

Qu'est-ce qui a changé dans les cités de banlieues depuis les émeutes de 2005 ? La question revient régulièrement, presque rituelle. La mise à l'agenda journalistique en 2006 de « l'anniversaire des émeutes », puis cinq ans après, et à l'approche du dixième, est sans doute une manière de revenir sur leurs causes et significations. Car leur ampleur et leur durée ont été sans précédent : elles ont pris une *dimension nationale inédite* et interrogé les limites du modèle social français d'intégration. C'est peut-être pourquoi elles servent de repère temporel, délimitant un *avant* et un *après*, afin de savoir ce qui a changé (ou pas), et si de telles émeutes sont encore possibles, voire prévisibles.

Pourtant, sans revenir ici sur la question de la nomination – « émeutes », « violences urbaines », « crise dans les banlieues », « guérilla urbaine » –, appréhender ce qui a changé depuis 2005 ne va pas de soi. Déjà parce que, par leur désignation même et leur mode opératoire, les réactions et les promesses qu'elles ont suscitées, les émeutes de cités s'inscrivent dans la continuité d'un cycle amorcé dans les années 1970. Depuis lors, elles ont eu pour facteur déclenchant la mort d'adolescents,

le plus souvent descendants de migrants, lors d'une interaction avec la police. Il importe donc de revisiter cette période. Ensuite parce que la réponse dépend du point de vue adopté. Les optimistes insisteront sur l'évolution de la situation dans ces zones de relégation, remodelées par les chantiers de la rénovation urbaine ; les pessimistes sur le maintien de la pauvreté, du chômage des jeunes, de l'insécurité et des violences à l'égard des institutions ; les malins sur un mélange des deux, sans angélisme ni fatalisme, mettant en équilibre les forces et les faiblesses des quartiers. Or la question n'est pas seulement : qu'y a-t-il de nouveau ? Elle est aussi : *pour qui*, et où ? La tentation est grande, d'une part, de parler à la place des habitants qui vivent dans ces quartiers et des intervenants sociaux qui y travaillent, d'autre part, de généraliser à partir de quelques exemples.

Pour comprendre ce qui s'est passé, il importe donc de prendre un peu de recul. Le détour par l'histoire récente permet de prendre en compte les processus sociaux lourds qui sont en jeu, sans surestimer ni sous-estimer les changements en cours lors de ces dernières années.

Les émeutes de la mort

Les années 1970 sont encore marquées par la fin de la guerre d'Algérie, longtemps déniée. Il n'est pas rare que la police tire sur les jeunes qu'on appelle « arabes » ou « maghrébins », la référence raciale étant le plus souvent évacuée au profit du vocable de « bandes » ou de « loubards ». C'est le cas en 1973, à Montfermeil et à Villeparisis, ou encore dans la banlieue lyonnaise, dans les cités d'immigrés Olivier de Serres à Villeurbanne et la Grappinière à Vaulx-en-Velin⁽¹⁾. En 1979, des incidents graves opposent des résidents de cette dernière aux forces de l'ordre, suite à l'interpellation d'Akim, alors mineur, soupçonné de voler des voitures, et menacé d'expulsion. Face aux méthodes d'intervention quasi militaires, aux tabassages des jeunes et des mères par la police, les habitants invoquent « la révolte du ghetto ».

Plus généralement, plusieurs affaires dénotent un climat tendu à l'égard des immigrés : le foyer de la Sonacotra rasé par les bulldozers à Vitry/Seine, la campagne de délation des dealers orchestrée par le maire de Montigny, l'annulation par la municipalité de la construction d'une mosquée à Rennes, la publication par *Libération* de deux documents révélant la discrimination pratiquée par les municipalités communistes contre des Antillais.

L'été 1981 marque un tournant qui provient de Grande-Bretagne. Alors que Margaret Thatcher engage un pays en pleine récession dans une politique monétariste, une vague d'émeutes succède à celles survenues à Nothing Hill en 1976 et Bristol en 1980, à Londres, Liverpool, Birmingham, Newcastle⁽²⁾. Deux facettes apparaissent : le conflit racial entre des émigrés venant d'Inde, du Pakistan, des Caraïbes, et des « skinheads », comme dans le quartier de Southall, à Londres ; l'explosion de colère et de frustration, autant de la part de jeunes blancs que de noirs, dans des villes en pleine récession économique ; le tout ponctué par de violents affrontements avec la police.

(1) Zancarini-Fournel M. (2004), « Généalogie des rébellions urbaines en temps de crise (1971-1981) », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 84, octobre-décembre, p. 119-127.

(2) Joly D. (2007), *L'émeute*, Paris, Denoël ; Waddington D., Jobard F., King M. (eds) (2009), *Rioting in the UK and France. A Comparative Analysis*, Cullompton, Willan Publishing.

De l'été « chaud » de 1981...

On craint une propagation de ces incidents en France. Quelques mois après l'élection de François Mitterrand à l'Élysée, l'été 1981 sera « chaud », dans les banlieues lyonnaises à nouveau : rodéos motorisés, poursuites de la police, interventions musclées dans des zones dites « criminogènes », incendies de voitures, affrontements avec les forces de l'ordre font la « une ». Les « rodéos des Minguettes » interrogent une société qui ne se reconnaît pas dans ce type d'actions éruptives et spontanées, privées de bande-son, dans un pays fort de son histoire politique et syndicale.

Pourtant, toute cette décennie est marquée par la multiplication des crimes racistes. Ce climat joue un rôle capital dans l'émergence de la mobilisation collective d'une nouvelle génération (les « beurs »). Elle débouche sur « la Marche pour l'égalité et contre le racisme », qui réunit plus de 100 000 personnes à Paris, en décembre 1983, puis sur la seconde marche de 1984, « Convergences 84 »⁽³⁾. L'espoir qui naît de la jonction de cette nouvelle catégorie d'acteurs avec un changement de regard de la société française sur les immigrés et leurs enfants retombe vite. La création de SOS Racisme annonce déjà un déplacement de la problématique des violences policières vers celle du modèle d'intégration républicain. Entre le front universaliste de l'anti-racisme et les troubles identitaires de la « génération beur », le fossé se creuse irrémédiablement.

Avec la réélection de François Mitterrand, en 1988, la politique de la ville impose son calendrier. Mais, la mort de Thomas Claudio, 21 ans, percuté par la police, déclenche une émeute de grande ampleur pendant trois jours, à la cité du Mas-du Taureau, à Vaulx-en-Velin, en octobre 1990. Alors que cette ville est au cœur des opérations de développement social des quartiers, beaucoup y voient le signe paradoxal des limites de l'institutionnalisation de la politique de la ville. Une nouvelle vague de violences touche alors les périphéries des grandes villes ou des villes moyennes, à Mantes-la-Jolie, Argenteuil, Narbonne, en 1991, Pau en 1994 et 1999, Laval, en 1995, Toulouse, en 1998, Vauvert, près de Nîmes, et Montauban en 1999, Lille et Montbéliard en 2000.

(3) Boubeker A., Hajjat A. (coordonné par) (2008), *Histoire politique des immigrations (post) coloniales*, Paris, Éditions Amsterdam.

... aux émeutes de 2005

En octobre 2005, la mort de Zyed Benna et Bouna Traoré, poursuivis par la police, dans le transformateur électrique de Livry-Gargan, déclenche plusieurs nuits d'émeutes à Clichy-sous-Bois, avant que l'émeute ne se répande d'abord dans le département de Seine-Saint-Denis, puis dans d'autres départements et dans l'ensemble du pays, durant près de trois semaines. L'état d'urgence est décrété sur fond de rivalités au sommet de l'État. L'histoire se répète à Villiers-le-Bel en 2007, avec la mort de deux adolescents ayant percuté une voiture de police dans des circonstances troubles. Les violences montent d'un cran, les policiers sont visés par des tirs d'armes à feu, comme à Grenoble en 2010. La géographie des émeutes se décentralise à nouveau pour toucher des villes moyennes : Saint-Dizier (2007), Vitry-le-François (2008), Romans-sur-Isère (2008), Firminy, près de Saint-Étienne (2009), La Villeneuve à Grenoble (2010), Amiens-Nord (2012), avec toujours les mêmes événements déclencheurs – ou presque.

Cumul des problèmes sociaux et sentiment d'injustice

La constitution de ghettos

Toutes les enquêtes sociologiques le montrent : ces quartiers qui s'embrasent cumulent les problèmes urbains et sociaux. À la dégradation des grands ensembles et à leur enclavement s'ajoute le chômage de masse, qui touche 20 à 30 % des actifs, pour atteindre dans certaines villes la moitié et plus des jeunes en âge de travailler. La surpopulation juvénile y est spectaculaire, entre 40 et 60 % des habitants ont moins de 25 ans. Les équipements collectifs font largement défaut, les jeunes « galèrent », « tiennent les murs ». Dans ce contexte, les scolarités sont marquées par la faiblesse globale des performances, les orientations dès les premières années de collège vers des filières disqualifiées, des parcours chaotiques pour cause d'abandon ou d'exclusion. Pour les classes populaires, l'école représente la seule perspective d'ascension sociale, en même temps que le signe de leur désespérance face à une compétition inégale avec les classes moyennes et supérieures.

À ces facteurs lourds s'ajoutent le racisme et les discriminations : la ségrégation urbaine et raciale des immigrés et descendants de l'immigration est avérée ;



le chômage se territorialise et s'ethnicise ; les établissements scolaires classés zones d'éducation prioritaires (ZEP) prennent la figure de « ghettos scolaires » ; même la carte scolaire est vécue comme l'interdiction d'aller aux bons collèges et lycées de centre-ville. C'est ce que rappelle l'origine des victimes de ces *émeutes de la mort* depuis plus de trente ans : il s'agit de descendants de migrants, le plus souvent maghrébins et subsahariens. Leurs familles n'ont jamais réellement obtenu gain de cause de la part de la justice. On ne saurait mieux dire le décalage entre la République et les enfants des cités, qui a favorisé la formation de ghettos dans les quartiers populaires⁽⁴⁾.

Les émeutes comme forme de révolte spécifique

Les émeutes donnent à voir et cristallisent ces processus sociaux, elles révèlent le vrai visage des institutions pour les habitants, qui oscillent entre rage et amertume à peine dicible. À chaque fois, on a assisté au *même scénario* : dans un contexte de tensions et de provocations souvent réciproques entre des « jeunes des cités » (pour ne pas mentionner leur altérité ethnique et raciale) et la police, la mort d'un jeune (ou de plusieurs) entraîne la colère et le sentiment d'injustice, des scènes de violence fortement médiatisées conduisant à une prise de conscience collective et politique, suivie de promesses de chan-

(4) Lapeyronnie D. (2008), *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Paris, Robert Laffont.

gements, avant le retour à l'ordre et à l'indifférence générale. Jusqu'à la prochaine émeute. De même, celle-ci suscite à chaque fois la même division sociale du travail entre policiers (qui répriment), journalistes (qui rendent public), travailleurs sociaux (qui réparent) et sociologues (qui expliquent).

En ce sens, les émeutes ne relèvent pas seulement du registre des violences urbaines appelant des réponses sécuritaires. Elles constituent une *forme de révolte spécifique* des jeunes habitants des cités HLM, un *court-circuit* des canaux traditionnels de la représentation et de la contestation (politique, syndicale, associative). Lorsque les rapports entre jeunes et policiers dégénèrent, que ceux-ci commettent des « bavures », « faire l'émeute » semble constituer la seule opportunité. À court terme, ce moyen d'action n'est pas dénué d'efficacité. Dans sa forme expressive, il permet de sortir de l'invisibilité, de se faire entendre. Dans sa forme instrumentale, il conduit à mettre à l'agenda politique les problèmes des banlieues, à débloquer des subventions, à accélérer des projets d'aménagements et d'équipements.

Politique sécuritaire, politique des quartiers

Mais la violence paye-t-elle ? Et quels en sont les effets sur le terrain ? Le « plan Marshall » des banlieues voulu par Nicolas Sarkozy n'a rien changé. Faute d'ambitions, de moyens, d'incarnation, il a sombré dans les sables mouvants de la communication, malgré la présence symbolique de Fadela Amara au gouvernement. Le volet insertion professionnelle mis en place par la ministre a été vite oublié, sans infléchir le taux de chômage des jeunes actifs dans les zones urbaines sensibles (ZUS). Les tensions avec les forces de sécurité publique se sont maintenues à un niveau élevé, avec la multiplication de l'usage des armes à feu et des guets-apens. Les logiques d'enfermement du quartier et de sédimentation des trafics illicites se sont accentuées. Cette politique a été un échec.

Le maintien de la doctrine du zonage

Les deux nuits d'émeutes survenues à Amiens-Nord (25 000 habitants, 9 000 euros de revenu fiscal moyen, 40 % de la population au chômage dont 57 % de jeunes actifs, 43 % de non-diplômés), les 12 et 13 août 2012, la gravité des faits (incendie d'un gymnase et d'une école, seize policiers blessés dont certains par des plombs

à la chevrotine), ont montré que la situation dans les cités restait un défi pour le gouvernement socialiste. Les quartiers Nord d'Amiens viennent tout juste d'être désignés par le ministre de l'Intérieur comme une des quinze premières zones de sécurité prioritaires (ZSP) visant à redéployer l'intervention policière dans les cités, sans moyens supplémentaires. Cette mesure est tout un symbole : elle s'inscrit dans la continuité de la doctrine du zonage, au principe de la politique de la ville et chère à l'Administration, mais aussi dans l'esprit de l'action du précédent gouvernement.

Un recours très insuffisant à la participation des habitants des quartiers

De son côté, le ministre délégué à la Ville martèle la nécessité d'une refonte de la géographie prioritaire de la ville. Il reprend le thème de la participation des citoyens à la vie de la cité en passant commande à la sociologue Marie-Hélène Bacqué et au président d'ACLEFEU (Association Collectif Liberté, Égalité, Fraternité, Ensemble, Unis), Mohamed Mechmache, d'un rapport rendu public en 2013⁽⁵⁾. Celui-ci pose un diagnostic sans concession : il constate notamment le flou sémantique et institutionnel de la notion de « participation » ; le décalage entre l'offre institutionnelle et la demande citoyenne ; la constante avec laquelle la politique de la ville est restée une politique conduite et décidée par le haut qui a favorisé « des démarches d'encadrement plus que d'accompagnement, et reconnaît peu les savoirs citoyens », ainsi que la parole des acteurs et collectifs, qui n'ont pas été entendus ces dernières années ; « le creusement du fossé entre élus et habitants, et le sentiment d'exclusion redoublé par l'homogénéité ethnique des agents de la fonction publique territoriale et des salariés associatifs ». Il contient 29 propositions visant à renouveler les pratiques politiques en termes de participation, la première proposition étant le droit de vote des étrangers non-européens aux élections locales. Les autres propositions visent à répondre à cinq enjeux majeurs : « appuyer le développement du pouvoir d'agir ou une démarche d'*empowerment* ; mettre les citoyens au cœur des services publics ; démocratiser la politique de la ville ; changer l'image des quartiers ; accompagner un renversement de démarche par la formation et la co-formation ».

(5) Pour une réforme radicale de la politique de la ville. Ça ne se fera plus sans nous. Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires. <http://suzye5sp55.1fichier.com/>

Entre les deux ministères de l'Intérieur et de la Ville, le rapport de force politique et la question des moyens ont été favorables au premier. Ces recommandations n'ont pas été suivies d'effets sur le plan législatif : l'article 7 de la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine n'a finalement retenu de ce rapport que la proposition de création d'un semblant de tables de concertation⁽⁶⁾, appelées « conseils citoyens », dans chaque quartier prioritaire de la politique de la ville. Les habitants ont une maigre place dans le jeu institutionnel et démocratique. Par contre, le poids des élus – de gauche comme de droite – pèse lourd sur les velléités de refonte de la géographie prioritaire. C'est ainsi que les 500, puis 1 000 quartiers « vraiment prioritaires » sont devenus 1 350 (contre 2 400 initialement).

L'économie morale des quartiers

À travers les émeutes et les marches silencieuses qui les suivent se dégage ce que l'on peut appeler une « économie morale »⁽⁷⁾. Les émeutiers, les familles des victimes et les habitants en appellent à des valeurs morales et politiques donnant un sens plus général à leur action. Ils manifestent un sens aigu de l'injustice, de la violation des droits, du manque de respect et de reconnaissance. Plus qu'aux inégalités, ils sont sensibles aux discriminations qui sont considérées comme une atteinte au contrat moral, à la citoyenneté partagée. Autrement dit, la critique de la République se fait au nom de ces valeurs. Mais lorsque le langage politique habituel se contente d'exalter ces dernières au mépris des réalités sociales, insiste exclusivement sur les oppositions de classe ou de revenus, il ne suscite que l'indifférence, quand ce n'est pas de l'agressivité. En effet, ce que vivent les habitants des cités au quotidien, dans les contrôles au faciès comme dans les discriminations à l'embauche, c'est le déni du principe d'égalité.

(6) Les tables de concertation montréalaises œuvrent à l'amélioration des conditions de vie de la population dans une perspective de justice sociale et de prise en main par les citoyens de l'avenir de leur quartier. Elles mettent en relation les différents acteurs d'un quartier pour élaborer des solutions adaptées.

(7) Voir Kokoreff M. et Lapeyronnie D. (2013), *Refaire la cité. L'avenir des banlieues*, Paris, Le Seuil.

Rénovation urbaine mais modification de la sociologie des quartiers

Les programmes de rénovation urbaine illustrent ces phénomènes. Des opérations de démolition et de reconstruction ont été engagées depuis 2003 dans près de 500 quartiers : elles ont mobilisé un budget global de 44 milliards d'euros (dont une participation de l'État de 12 milliards). Résultat : depuis quelques années, la physionomie des cités rénovées a changé. Les actions sur le bâti (démolitions de tours, essaimage de barres, reconstruction de petits immeubles) sont allées de pair avec une revalorisation des parties communes (résidentialisation, remise aux normes des halls) et des espaces publics (arrêt mis à la désertification et réhabilitation des centres commerciaux). L'arrivée du tramway ou du métro a contribué à raccorder ces quartiers à la ville⁽⁸⁾.

Mais les opérations de démolition/reconstruction, ainsi que la livraison d'immeubles en accès à la propriété ont également contribué à modifier la composition sociologique de ces quartiers. Des habitants qui n'avaient aucune solution de relogement sont partis, parce qu'ils étaient hébergés ou squattaient, étaient en sous-location, et donc sans droits. D'autres ont été chassés par la hausse des loyers ou l'impossibilité d'acheter leur logement qu'ils habitaient parfois depuis des décennies. Aux yeux des habitants, la rénovation urbaine a un prix moral : celui d'obliger les ménages les plus pauvres à quitter la commune, lesquels sont remplacés par des familles de « petites » classes moyennes. Bref, ils ont le sentiment que la misère est déplacée.

L'exemple de Clichy-sous-Bois

Parmi les communes qui ont bénéficié des opérations de rénovation urbaine, l'exemple de Clichy-sous-Bois est frappant. Ce qui a changé du point de vue des habitants après les émeutes, cela a été la certitude que la rénovation des immeubles allait bien se faire, à la hauteur de ce qui avait été annoncé, alors que deux ans auparavant les plus grands doutes existaient du fait de la pression financière et économique. Ce qui a changé, à partir de 2009, c'est le caractère rapide

(8) Voir les « études de cas » à Bordeaux, Grenoble, Lyon, Rouen, Strasbourg, Villiers-le-Bel, proposées par Donzelot J. (2013), *La France des cités. Le chantier de la citoyenneté urbaine*, Paris, Fayard. Voir, plus généralement, Epstein R. (2013), *La rénovation urbaine. Démolition-reconstruction de l'État*, Paris, Presses de SciencePo.

de la métamorphose de ce quartier. 1 300 logements ont été démolis-reconstruits « On a vu sortir de terre des choses jolies », avec des matériaux différents, des immeubles différents, colorés. Certaines rues ont été redessinées, élargies, « on a construit une nouvelle ville quoi ! ». « Ça, les habitants les voient, le disent », remarque la directrice du centre social du Haut-Clichy. « Ça touche les gens puisqu'on entend souvent : « bon, ben maintenant, je peux faire venir des amis, *c'est digne* ! Je suis dans un environnement qui est ordinaire, ordinaire... » Et elle insiste sur ces sentiments souvent évoqués de revenir à quelque chose de normal.

Par contre, résidentialisation et densification ont fait apparaître de nouvelles difficultés. Elles sont liées à la présence d'enfants et de jeunes dans les halls neufs, faute d'espaces de jeu, qui seront livrés lors de la deuxième tranche des travaux. C'est aussi l'accompagnement en termes éducatifs et de loisirs d'une génération qui fait défaut. Livrée à elle-même, comme l'était la précédente, faute d'outils de pilotage adéquat, elle subit les décalages des cultures professionnelles entre élus, urbanistes, travailleurs sociaux, acteurs associatifs. Tel est le paradoxe faisant partie des critiques de la rénovation urbaine : « certes, on a relogé les gens dans des meilleures conditions mais il y a beaucoup d'enfants, et on n'a rien prévu pour eux ».

Ce sentiment de dignité retrouvée, on le constate aussi dans l'implantation d'un commissariat à Clichy-sous-Bois. Jusqu'à 2010, il n'en existait pas sur le territoire communal. En cas de problème, les habitants devaient joindre un des deux commissariats situés dans les communes voisines de Gagny et du Raincy. Le manque de moyens humains, la distance, la réputation des grands ensembles et cités de Clichy/Montfermeil, tout cela ne facilitait pas les interventions rapides. En cas de plainte, certains habitants étaient invités à « déménager ». L'expérimentation des unités territoriales de quartier (UTEQ)⁽⁹⁾ fut de courte durée.

L'arrivée d'un commissariat semble avoir été pensée de manière concertée. Le commissaire divisionnaire nommé à la tête de 150 policiers a participé au dispositif de police de proximité et travaillé sur le

(9) Les UTEQ étaient destinées à combler le vide sur le terrain après les émeutes de 2007. Elles ont été expérimentées à Saint-Denis, La Courneuve et Clichy/Montfermeil, puis dans d'autres départements sensibles. Leur déploiement a été stoppé en décembre 2009, faute de moyens et sans doute de volonté politique du ministère.

territoire il y a une dizaine d'années. De nombreuses réunions ont été organisées avec les partenaires, qui ont rencontré à deux reprises les brigades. Des visites du commissariat ont été proposées aux jeunes, aux « petits », aux mères de famille, « l'idée étant que la population se l'approprie, et ne vive pas comme jusqu'à maintenant sur l'idée que la police, c'est l'ennemi... Après dans les faits, comment ça va se jouer, je sais pas, mais la première impression est plutôt bonne... », nous expliquait la directrice du centre social, en novembre 2010.

Il n'y a pas eu de nouvelle émeute depuis 2005 à Clichy-sous-Bois. À côté des petits trafics de cannabis et de la délinquance de rue, il y a eu « sporadiquement, des petits soucis », selon cette même directrice : feux de poubelles, voitures brûlées, tensions après des interpellations. Mais ils sont restés « contenus en termes médiatiques », suite à l'intervention des acteurs de proximité pour essayer de « faire tomber la pression ». Cette pression journalistique est devenue une *partie du problème*. Parce que l'habitude des médias de parler de ce genre d'événements de façon dramatisante ou apocalyptique, essentiellement violente, « ne permet pas de retrouver une certaine sérénité ». De sorte que les habitants deviennent extrêmement méfiants vis-à-vis des journalistes et de la manière dont est restitué ce qu'ils vivent et disent⁽¹⁰⁾.

Tout a changé mais rien n'a changé

Il serait excessif de dire que rien n'a été fait depuis 2005. Les opérations de rénovation urbaine ont changé la physionomie des quartiers. L'arrivée du tramway ou du métro a favorisé leur désenclavement. Les espaces publics ont été requalifiés et les centres commerciaux réhabilités. Les entreprises se sont installées en Seine-Saint-Denis comme dans d'autres territoires en difficulté, et ont relancé l'activité. Les relations entre jeunes et police sont devenues moins « électriques ». La politique du chiffre a été mise en cause. La question de la sécurité est passée derrière celle des grands équilibres économiques et de l'emploi.

Mais il serait aussi naïf de s'en tenir là. Car, précisément, les effets de la crise économique de 2007-2008 sont bien là : ils se sont manifestés plus durement dans

(10) Sur les récits journalistiques, voir Macé É. (2008), « 2005-2007 : violences urbaines ou émeutes de la mort ? », *Médiamorphoses*, n° 24.

les quartiers classés sensibles qu'ailleurs. Et même, parler de « crise » dans les cités frise le cynisme, tant la pauvreté et la précarité font partie du quotidien de ces zones périphériques. Simplement, elles sont largement invisibles de celles et ceux qui ne sont pas condamnés à y demeurer. « Les conditions d'enseignement sont loin de s'être améliorées, constate Mehdi Bigaderne, adjoint au maire de Clichy-sous-Bois. Le *turn over* des enseignants est énorme, les professeurs se plaignent, les classes sont surchargées, les violences se développent ».

Il suffit de lire les pages des faits divers des quotidiens pour constater l'omniprésence de la violence. Les mêmes causes produisent les mêmes effets : l'univers de la « rue » concurrence celui de l'école et de la famille ; la petite délinquance de rue et la participation aux réseaux de revente de drogues (cannabis et cocaïne) constituent moins un problème qu'une *solution*. Le business est plus que jamais dans de nombreux quartiers une filière illégale de réussite sociale symbolisée par l'argent et les objets de marque. Associé aux consommations de toutes sortes de produits (dont l'alcool), il est aussi une source d'embrouilles, entre dealers et habitants, hommes et femmes, jeunes et vieux, descendants de migrants et natifs... Tout le monde sait, à commencer par la police, que les émeutes peuvent éclater ici ou là, à la moindre intervention, au moindre incident. Bref, la situation est paradoxale : *tout a changé, mais rien n'a changé* dans les cités.

La réislamisation « par le bas »

Une illustration tout à fait remarquable de ce paradoxe concerne la place des religions dans les quartiers populaires. Implantées depuis bien longtemps, elles sont, face à l'appauvrissement et à la stigmatisation, une manière de se protéger du monde extérieur. Mais elles ont pris une plus grande importance au cours de ces dernières années. Les ratés du modèle d'intégration ont nourri les replis communautaires qui, à leur tour, ont renforcé les crispations identitaires majoritaires et minoritaires.

De nombreuses observations de terrain ont souligné en particulier la place croissante de l'islam (à défaut d'enquêtes sur les mouvements évangélistes, par exemple), que ce soit dans la vie familiale, à l'école, parmi les plus jeunes, les femmes. Affirmation d'une piété religieuse, fréquentation plus régulière des mosquées, pratique du ramadan presque systématique chez

les hommes, conception extensive du halal, désertion des cantines scolaires : tous ces phénomènes ont été mis au jour dans une enquête menée à Clichy-sous-Bois et Montfermeil en 2011 sous la direction de Gilles Kepel⁽¹¹⁾. Le politologue, qui avait publié en 1987 *Les banlieues de l'islam*, souligne que cette religion est devenue une revendication identitaire sur fond de désaffection de la société française et de promesses non tenues. Le *halal* en est l'un des marqueurs symboliques en ce sens où, loin de régir les seuls comportements alimentaires, il définit les « interdits dans la vie privée et sociale – du lit conjugal jusqu'au refus d'inscrire les enfants dans les cantines scolaires ». La religion n'y est pas un facteur d'éloignement à l'égard du reste de la société, mais au contraire constitue un *vecteur de requalification symbolique* pour des groupes sociaux qui se sentent rejetés et qui ont peu de pouvoir.

C'est dans ce sens que l'islam revêt une dimension et une signification politiques : il est aussi une manière de prendre sa place dans la société française sans forcément rompre avec elle. La participation politique le montre bien : « il y a une volonté marquée des élites locales issues de la diversité de peser dans les débats politiques en assumant leur identité républicaine, démocrate, et le cas échéant, musulmane », constate Kepel. Cette volonté de peser commence à se voir dans les conseils municipaux plus que dans les conseils régionaux et généraux. Elle constitue, selon nous, le pendant de la mobilité sociale ascendante d'une partie des descendants de l'immigration postcoloniale dans les quartiers, qui se traduit par l'émergence d'une nouvelle classe moyenne composée de professeurs, de cadres, d'entrepreneurs, etc.

Si l'islam radical se nourrit du vide social et politique dans certains quartiers pour mener à l'autoexclusion et à l'exclusion des autres, il ne suffit pas d'assumer la dénonciation de ses dérives sectaires⁽¹²⁾. Il convient de reconnaître ce qui fait de l'islam de France une *forme d'intégration alternative*.

(11) Kepel G. (2011), *Banlieues de la République*, Paris, Gallimard.

(12) Bouzar D. (2014), *Désamorcer l'islam radical*, Ivry-sur-Seine, Éditions de l'Atelier.

Ouvrir l'espace politique

Les émeutes survenues à Amiens en 2012 ont été déclenchées suite à un contrôle routier qui a dégénéré dans un quartier qui était sous tension depuis le début du mois d'août. Les policiers de la BAC ont utilisé des gaz lacrymogènes et tiré au flash-ball contre des habitants qui organisaient un repas de commémoration, après l'accident de moto mortel d'Akim, 20 ans. « Les CRS ont chargé alors qu'on était en deuil. C'était une provocation », ont expliqué la mère et la sœur du défunt⁽¹³⁾. Peut-être était-ce l'étincelle qui a mis le feu à un terrain inflammable. Une telle situation peut se répéter n'importe où. Quand les causes profondes de ces violences ne sont pas reconnues et traitées par

(13) *Le Parisien*, le 15 août 2012.

les pouvoirs publics – pas plus d'ailleurs qu'elles ne sont réellement prises en compte par l'ensemble de la société –, alors que les solutions existent et ont été formulées mille fois depuis trente ans, on peut dire que quelque chose ne fonctionne dans la société française.

Les anniversaires des émeutes en sont le symptôme. La célébration du trentième anniversaire de la « Marche des beurs » également. Comme s'il fallait faire revivre ces événements considérables pour y retrouver une espérance qui fait plus que défaut aujourd'hui : la capacité à prendre en compte les « exclus » de la représentation politique, et par là, à décroiser une classe politique – mâle, âgée et blanche – fermée aux minorités visibles et en particulier aux militants des quartiers populaires. C'est aussi sur ce point – trop souvent aveugle – qu'il faudrait réfléchir et avancer.